

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

BULLETIN ANNUEL

N° 85 -- ANNÉE 1980

Editorial, p. 1 — Réunion au Mont-Saint-Michel, allocution du Président, p. 3 — Les Abbayes Normandes vues du Mont-Saint-Michel, par le Père Riquet, p. 8 — Exposé de M. l'Inspecteur Général Froidevaux, p. 15 — Et si on allait au Mont-Saint-Michel, par Hubert Grison, p. 17 — Association des Amis du Mont-Saint-Michel, Assemblée Générale du 21-4-80, p. 20 — Situation financière, année 1979, p. 21 — Etablissement insulaire du Mont-Saint-Michel, p. 21 — Saint-Michel et les Médailles, par Mlle Jacquot, p. 22 — Bibliographie, p. 24 — Cotisation, p. 25 — Appel aux Amis du Mont, p. 25 — Réunion 1980 au Mont-Saint-Michel, p. 25 — Vente de documents, p. 26 — Exposition Saint Benoît, p. 26.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Décret du 16 Avril 1918

Siège social : 50116 ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL - B.P. N° 9

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Décret du 16 Avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche) Boîte Postale n° 9)

Editorial

Nous avons dans le passé exposé en détail, et à plusieurs reprises, les mesures préconisées par le Laboratoire central d'hydraulique de France, à Maisons-Alfort, pour le désensablement de la baie du Mont-Saint-Michel : il ne nous paraît pas nécessaire de les reproduire aujourd'hui.

Nous avons été heureux d'apprendre que, répondant aux incessantes démarches de notre association, M. le Ministre de l'Environnement et du Cadre de vie a fait siennes ces conclusions soumettant toutefois leur réalisation à diverses études complémentaires confiées à M. J. CHAPON, vice-président du Conseil Général des Ponts et Chaussées.

La presse nationale et les journaux régionaux ont longuement rendu compte, ces derniers temps, des prises de position du Ministre, du programme des travaux qu'il envisage et de leur échelonnement probable dans le temps.

Lors d'une importante réunion tenue le 11 mars 1980 au Mont, réunion à laquelle avaient été conviés avec de nombreuses personnalités, les représentants des « mass-media » de France et d'ailleurs (la chaîne de télévision américaine N.B.C. était présente), M. D'ORNANO a exposé, à nouveau, les projets du Gouvernement pour le sauvetage (car c'est bien de cela qu'il s'agit) de la baie et donc du Mont lui-même.

Nous ne pouvons que nous féliciter de voir enfin les Pouvoirs Publics s'intéresser à la réalisation des objectifs que s'assignaient, en 1911, les fondateurs de notre groupement : le maintien de l'environnement maritime du Mont.

Tout ceci ne signifie pas, hélas ! que nous pouvons nous endormir sur nos lauriers. Beaucoup de points restent obscurs et notre vigilance ne doit pas se relâcher.

Jusqu'à ce jour, l'Administration n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne la « maîtrise » des travaux prévus et dont, bien évidemment, la réalisation s'étendra sur plusieurs années : Etat, organisme régional ou départemental, syndicat local ; en ce qui nous concerne, nous avons fait remarquer que l'Etat qui a jadis pris en mains la construction de la digue routière, nous paraissait le plus indiqué pour gérer les opérations prévues.

L'Etat s'est engagé à couvrir, à concurrence de 50 % le montant des travaux, le reste étant fourni par la Région, le Département de la Manche et les instances locales. Nous ne devons pas nous faire d'illusions : ce

« reste » sera difficile à trouver. Ceci étant nous apprécions grandement la décision prise par M. le Ministre de l'Environnement de charger la « Fondation de la Nature » dont le responsable est M. RACINE de collecter des fonds destinés au financement des aménagements nécessaires.

Nous voulons croire que nombreux seront les « Amis du Mont-Saint-Michel » qui auront à cœur de participer à l'effort général et nous les incitons vivement à adresser leurs oboles à la Fondation de la Nature, 78, avenue Marceau, 75016 Paris, en précisant bien la destination de leur envoi « pour les travaux de désensablement du Mont-Saint-Michel ».

L'année 1980 a été définie par le Gouvernement comme « l'Année du Patrimoine » : est-ce, de notre part, faire preuve d'un optimisme excessif que d'espérer voir le Mont bénéficier des efforts prévus dans le cadre de cette grande année ? Les problèmes à résoudre sont nombreux : désensablement de la baie au premier chef, bien sûr, mais aussi accélération des travaux de remise en état du Monument : nos lecteurs pourront prendre connaissance, dans le présent bulletin du cri d'alarme lancé par M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX qui se demandait, le 3 septembre dernier, si, vu la modicité des crédits dont il dispose, il pourrait maintenir, à temps plein, la petite équipe d'ouvriers qui, depuis des décades, travaille à la restauration de l'Abbaye.

Lors de notre Assemblée Générale du 21 avril 1980, l'un de nos collègues, a émis le vœu, approuvé par tous les présents, d'un vaste élargissement de notre recrutement au plan national et aussi à l'échelon international. Le Bureau de l'Association est évidemment prêt à suivre cette suggestion mais il ne peut le faire tout seul ; c'est pourquoi nous faisons appel à l'aide de tous nos adhérents : nous leur demandons de nous écrire en nous faisant part de leurs suggestions et en nous précisant la nature et l'importance des concours qu'ils pourraient nous apporter afin que notre Association rassemble des « Amis du Mont » de plus en plus nombreux et soit de plus en plus digne de défendre les causes qui sont les siennes depuis près de 70 ans.

Récemment, un quotidien régional présentait une déviation routière de 14 kilomètres qui vient d'être ouverte et qui permettra aux touristes de contourner une ville importante de l'Ouest ; il en précisait le coût : 197 millions de francs. Ce chiffre est comparable à l'évaluation actuelle du coût des travaux prévus pour le désensablement du Mont-Saint-Michel ! Sans nier l'utilité de la déviation en question, nous voulons espérer que la France et le Monde (l'U.N.E.S.C.O. n'a-t-elle pas fait figurer le Mont sur la liste des monuments dont elle veut assurer le sauvetage ?) feront en sorte que le rocher de l'Archange retrouve, dans un proche avenir, avec son environnement, tout son prestige et sa grandeur.

J. LE CLERC.

REUNION AU MONT-SAINT-MICHEL

le 3 Septembre 1979

sous la présidence de M. R. TRIBOULET, ancien ministre

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Nous voici donc réunis une nouvelle fois pour notre rencontre annuelle à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

Au nom du bureau de notre association, je vous remercie d'avoir bien voulu répondre si nombreux à notre appel.

Je tiens d'abord à vous exprimer, M. le Ministre, notre gratitude pour avoir accepté de présider cette assemblée.

Nous savons votre attachement à tout ce qui fait la grandeur, la valeur spirituelle et morale de notre Pays.

Les Normands, nombreux parmi nous, n'oublient pas que vous fûtes le premier sous-préfet de leur province libérée, il y a 35 ans, que, député du Calvados et ministre, vous avez toujours servi cette terre, qui est vôtre, et tout ce qui fait sa richesse.

Permettez-moi de rappeler que vous venez de publier la correspondance de Gaston DE RENTY qui fut un grand mystique normand.

Nous savons que vous êtes un fervent ami du Mont-Saint-Michel haut lieu de notre civilisation et de notre culture : c'est pourquoi votre place, à notre tête, aujourd'hui était toute indiquée.

Très simplement, mais de tout cœur, nous vous remercions.

A vos côtés, je suis heureux de saluer les personnalités qui ont accepté notre invitation, qu'elles soient déjà présentes ou qu'elles nous rejoignent au cours de la matinée :

— M. le Sous-Préfet d'Avranches, représentant M. le Préfet de la Manche,

— M. BIZET, Député-Maire de Barenton.

Nous regretterons l'absence de M. le Président JOZEAU-MARIGNÉ, Sénateur-Maire d'Avranches, qui nous a prié de l'excuser, étant actuellement en voyage hors de France.

— Notre Ami Julien NICOLLE, Maire du Mont-Saint-Michel,

— M. le Vicaire Général NAVARRE, représentant Monseigneur l'Evêque de Coutances et M. le Curé du Mont.

Je n'aurai garde d'oublier Mlle MOSER, Directeur Régional et M. LESCROART, Conservateur Régional, des Bâtiments de France, le Père DE SENNEVILLE, Prieur de l'Abbaye, fidèle mainteneur de la tradition

monastique au Mont et aussi l'Abbé LELÉGARD dont nous admirons tout ce qu'il a entrepris et continue de réaliser à l'Abbaye de la Lucerne.

Chaque année, ou presque, je rappelle ici que l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, fondée en 1911 et reconnue d'utilité publique en 1918, s'est donnée pour but de faire connaître le Mont, de contribuer à sa restauration et à son embellissement, de veiller au maintien de son caractère insulaire, de le défendre contre les méfaits de la nature et les maladresses des hommes.

Malgré les vicissitudes des temps, elle n'a jamais cessé d'agir pour que ses objectifs deviennent réalité.

Je rappellerai pour mémoire notre action lors du Millénaire Monastique et plus récemment notre intervention pour le retour, au Mont, de la Vierge de Balan, l'achat d'une Piéta pour la Chapelle Saint-Etienne ; comme vous le savez, nous avons ouvert une souscription pour doter la même Chapelle Saint-Etienne d'un Christ qui rappellera sa destination primitive de « Chapelle des Morts » et pour nous procurer une statue de sainte Madeleine destinée à la Chapelle récemment restaurée et dédiée à cette Sainte.

Mais le domaine dans lequel notre action a été la plus importante est celui de la défense de l'insularité du Mont. Après avoir suivi et encouragé les études entreprises à la demande du Gouvernement par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France à Maisons-Alfort, nous sommes intervenus, à de nombreuses reprises et sous différentes formes, auprès des Pouvoirs Publics pour que les travaux nécessaires au maintien de l'insularité, dont on connaît parfaitement la nature et l'importance, soient entrepris sans tarder.

Il n'est pas dans mon propos aujourd'hui de revenir dans le détail sur les conclusions du Laboratoire de Maisons-Alfort : elles ont été exposées ici même en 1977 et lors de notre Assemblée Générale à Paris en 1978, par M. Jean DOULCIER, Architecte, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, chargé par le Gouvernement de coordonner les études et recherches. M. DOULCIER a d'ailleurs rédigé un article à ce sujet paru dans notre bulletin. De son côté, M. MIGNIOT, Ingénieur en Chef du Laboratoire, a brillamment exposé les résultats de ses travaux lors de notre réunion de Presse au Palais du Sénat, le 22 juin 1978.

Enfin, notre Collègue, M. MANET, a, le 13 août 1979, lors de l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION DES AMIS DU SITE DE GENETS, DE SES ENVIRONS, ET DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL, fait un exposé détaillé à ce sujet, largement diffusé par la presse régionale.

Je veux simplement vous rappeler que le 13 avril 1979 une délégation de notre Association, à laquelle appartenaient MM. JOZEAU-MARIGNÉ et BIZET, a été reçue par M. D'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie. A l'issue de cet entretien un communiqué, difficilement mis au point par le Cabinet du Ministre et nous-mêmes, communiqué que vous avez pu lire dans notre dernier Bulletin, laissait espérer un début de travaux en 1980, mais, ce qui était inquiétant, ne donnait aucune assurance quant à leur financement.

Depuis lors, les deux parlementaires de l'Avranchin sont à nouveau intervenus auprès du Ministre, et le 14 août nous avons appris qu'à la

suite de leurs pressantes démarches, une participation de l'Etat au financement des travaux, reconnus nécessaires à la protection de l'insularité du Mont, serait proposée au budget de 1980. Permettez-moi, en notre nom à tous, d'exprimer notre gratitude au Président JOZEAU-MARIGNÉ et à M. BIZET pour leur action tenace et efficace.

Je remercie également tous ceux qui, sous des formes diverses, ont appuyé notre cause. Je pense notamment aux motions adoptées par l'Académie de Marine et par l'Académie des Beaux-Arts, cette dernière sur l'initiative de notre collègue Maître Germain BAZIN, sans oublier la Presse Nationale et Régionale.

Vous aurez remarqué qu'il est question d'une participation de l'Etat, ce qui sous-entend l'intervention d'autres sources de financement : nous avons appris que le Conseil Régional de Basse-Normandie a prévu, lors de la préparation du 8^e Plan, le principe d'une contribution financière ; enfin, le Président JOZEAU-MARIGNÉ nous laisse espérer que le Conseil Général de la Manche interviendra, lui aussi, dans le financement des travaux.

Nous avons donc maintenant quelques lueurs d'espoir.

Mais nous ne ralentissons pas nos efforts pour autant.

Nous ne devons pas oublier que le temps nous presse : dans moins de quinze ans, si rien n'était fait rapidement, le Mont serait définitivement « au péril de la terre ».

Votre Conseil fera tout ce qu'il pourra afin que ces problèmes trouvent rapidement des solutions efficaces.

Permettez-moi, en terminant, de vous adresser une fois de plus un appel pour contribuer à l'accroissement de nos effectifs : je sais que parmi vous nombreux sont ceux qui ont fait, en ce domaine, des efforts méritoires et je les en remercie, mais j'évoque toujours, avec envie, le temps où notre Association comprenait plusieurs milliers de membres actifs : plus notre effectif sera important, mieux nous seront écoutés. Certain, par avance, que vous répondrez à mon appel, je vous exprime ma gratitude.

Le R.P. RIOUET fit ensuite un brillant exposé sur les Abbayes Normandes, thème qu'il était logique de traiter puisque l'année 1979 a été spécialement consacrée à l'information sur ces abbayes et leur mise en valeur : cette conférence est reproduite dans le présent bulletin.

L'Inspecteur Général FROIDEVAUX donna une communication sur les travaux en cours dans le monument : nous en publions, ci-après, de larges extraits.

La réunion se poursuivit avec une intervention de M. Hubert GRISON, guide-conférencier au Mont depuis 1970 : il présenta un certain nombre de réflexions concernant la visite de l'Abbaye par les touristes et suggéra quelques moyens qui permettraient, peut-être, d'en améliorer les conditions. Le texte de cette communication figure dans les pages suivantes.

Le R.P. de SENNEVILLE, prieur du Monastère, exposa ensuite comment sera organisée en France et au Mont, en 1980, l'année saint Benoît ; il en précisa les principales étapes :

- 21 mars : ouverture dans chaque Abbaye,
- 11 juillet : saint Benoît d'été fêtée également dans chaque monastère,
- 13 juillet : grand rassemblement Bénédictin à Saint-Benoît-sur-Loire, sous la présidence du Cardinal HUME, lui-même Bénédictin, Archevêque de Westminster et Primat d'Angleterre,
- 15 octobre : célébration solennelle, à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Près avec la participation des supérieurs majeurs d'ordres religieux de France.

L'intervention des « mass-media » (télévision, radio, presse, etc.) a été prévue.

La revue « Fêtes et Saisons » doit publier un numéro spécial.

Une carte de France situant toutes les abbayes sera éditée.

Un colloque historique, organisé par l'Abbaye de la rue de la Source, à Paris, est également prévu.

Des éditions diverses sont annoncées : Règle Bénédictine, Vie de saint Benoît, etc.

Un dossier pastoral sera diffusé à l'intention de tous les membres du Clergé.

De nouveaux disques préparés par les différentes Abbayes (Solesmes, Saint-Benoît-sur-Loire, Ligugé, etc.), seront mis en vente.

L'objectif que veulent atteindre les organisateurs de cette année est de communiquer aux hommes de notre temps le message de saint Benoît qui est, plus que jamais, d'actualité. Le R.P. de SENNEVILLE espère que ce but sera atteint grâce à une action pastorale locale et, si possible, au plan diocésain.

Au Mont, une bibliographie sur saint Benoît sera mise au point et une exposition rappelant celle du Millénaire Monastique sera organisée ; si cela s'avère possible un panneau sur saint Benoît sera installé dans le Cellier ou l'Aumônerie.

Concluant la réunion, M. le Ministre TRIBOULET rappela que le Mont exprime totalement la spiritualité de l'Occident Chrétien.

La spiritualité de notre époque est, hélas ! d'un faible niveau.

Le Mont-Saint-Michel n'est pas seulement un lieu touristique dont il faut assurer le rendement : on ne doit pas oublier son sens profond.

L'insularité du Mont a une valeur précise : elle manifeste le pouvoir de Dieu et de l'Archange et c'est pour cela qu'elle doit être sauvegardée.

Cela pose, bien sûr, des problèmes, mais ils doivent s'estomper et se résoudre, compte tenu de ce que représente la Merveille de l'Occident.

Le Président déplora que les visiteurs du Mont n'aient pas, à notre époque, une préparation spirituelle leur permettant de comprendre la signification du Monument et que, de ce fait, ils n'en retirent pas l'enrichissement souhaitable.

Il se félicite qu'en 1965, à l'occasion du Millénaire Monastique, la vie conventuelle ait pu reprendre dans l'Abbaye et qu'elle se maintienne, grâce au Père de SENNEVILLE dont il admire le dévouement et l'apostolat.

Si le Mont ne peut se comprendre sans spiritualité, il est évident que la spiritualité a besoin de lieux, tels que le Mont, qui élèvent l'âme, et qui invitent l'esprit à la réflexion et à la compréhension de l'idéal chrétien.

M. TRIBOULET forme le vœu, en terminant, que la Communauté Monastique soit de plus en plus vivante et rayonnante, qu'elle se développe afin que soit de mieux en mieux compris le message que le Mont-Saint-Michel apporte aux hommes de notre temps.

Suivant la tradition, la réunion fut suivie d'un récital d'orgue, donné sur l'instrument de l'Eglise Abbatiale, à l'achat duquel les « Amis du Mont-Saint-Michel » ont largement contribué, puis de la messe conventuelle.

Le « buffet campagnard » habituel fut ensuite servi dans la salle des hôtes où les membres de l'Association ont toujours plaisir à se retrouver.

LES ABBAYES NORMANDES VUES DU MONT-SAINT-MICHEL

par le Père Michel RIQUET

Comme d'un phare on peut, d'ici, réaliser une vue panoramique de ces Abbayes normandes dont l'année 1979 évoque le souvenir. La plupart ont été balayées par la tourmente révolutionnaire de 1789 à 1795. Mais, ici, leur passé retrouve une vie nouvelle. Le millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, en 1965, a ressuscité la vie conventuelle dans l'abbaye de l'Archange.

Plutôt que de dresser le catalogue des Abbayes normandes, je voudrais discerner avec vous dans leur longue histoire les lignes de force qui expliquent leur naissance, leur croissance et, parfois, leur déclin. L'abbaye du Mont-Saint-Michel nous offre pour cela un excellent système de référence. Il reflète dans toute son histoire les grandeurs et les misères de l'ordre monastique. Un de ses plus illustres abbés, Robert de Torigny, s'y était déjà appliqué, en 1154. Il a, en effet, cette année là, rédigé un memorandum sur les mutations de l'ordre monastique en France et, particulièrement, en Normandie dont il dresse le catalogue de ses abbayes en indiquant leurs fondateurs et le nom des abbés qui s'y sont succédés. Il sera notre guide, cependant que la vie des moines du Mont à son époque nous fournira une idée du rôle que les Abbayes de Normandie ont joué dans le progrès de la civilisation.

*
**

Trois époques jalonnent l'histoire du monachisme en Occident. La période gallo-romaine, l'ère mérovingienne aboutissant à la renaissance carolingienne bientôt compromise par les invasions des Normands, des Hongrois et des Sarrasins, enfin la rénovation du monachisme par les ducs de Normandie qui atteint son sommet au XII^e siècle.

I — Période gallo-romaine

Le monachisme nous est venu d'Orient, du pays du Christ et du désert égyptien où il prend naissance avec les ermites, à l'exemple de saint Antoine et de saint Paul ermite. Avec saint Pacôme entre 292 et 346 et saint Basile (330-379) apparaissent les premières communautés de moines cosnobites. Les ermites se sont groupés dans une vie communautaire plus ou moins étroite sous la direction d'un abbé, leur père spirituel. A Césarée de Cappadoce, le monastère de saint Basile, la Basiliade, constitue une véritable cité où s'épanouissent par l'initiative et la coopération des moines toutes sortes d'activités charitables au service de toutes les catégories de malheureux. On y trouve un orphelinat, un hôpital avec des bâtiments séparés, pour les femmes en couches, les

maladies contagieuses, les chroniques, un hospice pour les vieillards, une hôtellerie pour les pèlerins mais, également, des ateliers pour fabriquer tous les ustensiles nécessaires à l'hébergement et aux soins des malades, les vêtements et chaussures destinés aux pauvres de passage, etc.

Les moines s'appliquent à la confection et à la copie des manuscrits pour enrichir la bibliothèque, indispensable aux écoles qui sont partie intégrante du monastère basilien.

Sur le modèle du monachisme oriental, saint Martin (316-397) fonde à Ligugé puis à Marmoutier, près de Tours dont il est élu évêque, un des premiers monastères de notre Gaule. Dans son sillage, saint Pair (480-565) va transporter les usages de son monastère de Thouars aux environs de Granville puis à Avranches dont il devient évêque, avant le Concile de Paris de 557 auquel il participe. Avant lui, saint Germain d'Auxerre (378-448) avait consacré à Auxerre, en 432, le moine irlandais saint Patrice (389-451), cependant que Cassien, après un apprentissage du monachisme en Egypte, fonda, en 415, à Marseille, le monastère de saint Victor et que saint Honorat fonda, en 429, celui de Lérins. En Arles, l'évêque saint Césaire (502-543) introduisit la vie monastique tant pour les hommes que pour les femmes et leur donnait une règle qui se répandra jusqu'à Poitiers.

C'est d'Italie que le monachisme français et normand va recevoir la règle qui, au temps mérovingien, va structurer les fondations monastiques qui vont alors, se multiplier sur notre sol, notamment en Normandie. Par la règle qu'il élabore à Subiaco, puis au Mont Cassin, entre 520 et 543, saint Benoît de Nurcie (480-543) apparaît comme le patriarche des moines d'Occident. Elle va bientôt se répandre en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, jusque dans les pays scandinaves et en Pologne.

II — Au temps mérovingien

La cour de Clotaire II (585-628) puis celle de son fils Dagobert (628-638), par ailleurs peu édifiante, en accueillant le moine irlandais saint Colomban (540-615), lui permettront d'y faire naître une série de vocations monastiques dont la Normandie aura large part. Outre saint Eloi qui fonde le monastère de Solignac, avant de devenir évêque de Noyon, saint Wandrille, saint Ouen, saint Philibert, saint Arnould de Metz et Pépin de Landen, tous deux ancêtres de Charlemagne, sont convertis par l'ardente prédication et la vie austère du moine irlandais. Saint Audouin, (saint Ouen), dit Dadon, fonde d'abord, dans la Brie, le monastère de Rebais. De là il est appelé au siège épiscopal de Rouen où il installe une communauté de moines dans l'abbaye qui garde son nom, saint Ouen. Sur ses conseils, un jeune noble, passé lui aussi, de la cour royale au monachisme, Philibert, d'abord moine puis abbé de Rebais, fonde, en 654, dans un méandre de la Seine, l'abbaye de Jumièges. Exilé par le maire du palais, Ebroïn, il ira fonder en Poitou deux autres monastères : saint-Benoît-de-Quinçay et Noirmoutiers, où il meurt en 685. Autre ami de saint Eloi et de saint Ouen, Wandrille les avait devancés, dès la mort de Clotaire II. Après avoir fait l'apprentissage de la vie érémitique à l'école d'un religieux irlandais, à Montfaucon en Argonne, gouverné un moment l'abbaye de Saint-Ursanne en Suisse, fait profession

à Romainmôtier dans le pays de Vaud, Wandrille finit par rejoindre saint Ouen à Rouen, en 644. Il y reçoit l'ordination sacerdotale et fonde, près de Caudebec, en 649, le monastère de Fontenelle dont il sera l'abbé jusqu'à sa mort en 668.

Dans le même temps, on voit naître et s'épanouir vingt autres abbayes qui seront, elles aussi, des foyers de culture et de sainteté ;

Jouarre, Faremoutierq, Orbais, Fleury-sur-Loire, Saint-Faron, Saint-Quentin, Saint-Bertin, Saint-Trond, Elnone (Saint-Amand-les-Eaux), Saint-Riquier, Corbie, Chelles, Nivelles, etc. Sainte Bathilde, épouse du roi Clovis II (639-657) et, après la mort précoce de celui-ci, régente du royaume de ses fils, de 657 à 673, encourage et subventionne généreusement ces fondations monastiques. On y répand la règle de saint Benoît que saint Walbert, abbé de Luxeuil de 629 à 670, amalgame avec celle de saint Colomban et dont il fait « la règle de saint Benoît à la manière de Luxeuil, *Regula sancti Benedicti ad modum monasterii Luxoviensis* ». Grâce à quoi les austérités accablantes, jeûnes, flagellations, immersions dans l'eau glacée, psalmodies interminables, chères aux Irlandais, se trouvent réduites à une mesure raisonnable et, surtout, achevées par ce code précis et complet de la vie monastique rédigé par saint Benoît au Mont Cassin.

A travers la décadence des temps mérovingiens, ce sont ces monastères colombaniens et bénédictins qui sauvent tout ce qui reste de la civilisation romaine et chrétienne, y compris les manuscrits et avec eux le goût et la science du clair langage, des spéculations, de la logique et du raisonnement, le souvenir du passé et de ses grandeurs avec les mille recettes des arts et des sciences utiles à l'entretien, à l'aisance et à l'ornement de la vie. Aux populations qui l'entourent ou qui viennent s'agglomérer autour de lui, le monastère bénédictin offre le spectacle permanent et contagieux d'hommes entièrement voués, parmi les contingences du temps, à la contemplation et à la louange divine, à l'*opus Dei*, réussissant, à travers la mouvance et les variations de ce monde, à se fixer dans la sérénité de l'éternel. A quoi s'ajoute la démonstration par l'exemple de ce que peuvent procurer d'équilibre et d'efficacité, de paix profonde et de sécurité, l'organisation communautaire, l'ordre et la régularité de la vie, l'alternance mesurée de la prière et de l'étude, du silence et du chant, de la spéculation intellectuelle et du travail manuel, du sommeil et des veilles.

Avec saint Ouen à Rouen, Philibert à Jumièges, Wandrille à Fontenelle, comme, à Paris, les abbayes plus anciennes de Saint-Germain-des-Près (543-558) et de Saint-Denis (623-626), la vallée de la Seine et le pays de Caux se trouvent dès le VII^e siècle, pénétrés de cet humanisme, fleur des cloîtres bénédictins.

A travers la biographie de saint Wandrille et celle de son disciple et successeur saint Ansbert, écrites par leurs contemporains, nous percevons l'importance d'un monastère comme celui de Fontenelle. On y loge et nourrit plus de trois cents moines qui, par leur travail, ont transformé les marécages de la basse Seine en cultures productives. Sur la pente du coteau ils ont planté des vignes et les prairies irriguées permettent un fructueux élevage de vaches, de bœufs, de chevaux et de moutons. L'église dédiée à saint Pierre et bâtie toute en pierre a cent mètres de long et douze de large (290 pieds et 37 pieds). Un neveu de saint

Wandrille, moine de son monastère, est allé jusqu'à Rome chercher des reliques de saint Pierre et saint Paul, saint Pancrace et saint Laurent. Avec elles il a rapporté de précieux manuscrits, ouvrages des saints Pères et du Pape saint Grégoire le Grand, le premier moine bénédictin devenu Vicaire du Christ. Avec la vaste église et plusieurs autres oratoires, on a bâti le réfectoire, le chapitre, le dortoir et le scriptorium ainsi que les étables et les ateliers indispensables pour tous les besoins et activités d'une telle communauté. Mais saint Benoît fait de l'hospitalité et de l'aumône une fonction essentielle de la vie monastique. Aussi lit-on dans la biographie de saint Ansbert que celui-ci « établit un hospice pour des pauvres diminués par la maladie ou la vieillesse, en nombre égal à celui des douze apôtres, y joignant toutes choses et revenus nécessaires à leur entretien. Il fit encore, dans le même monastère, installer deux autres maisons de quarante pauvres chacune et les pourvut à perpétuité du nécessaire pour y distribuer chaque jour de quoi vivre sans indigences ». En retour, il ne leur est rien demandé sinon d'assister, aux heures fixées de jour et de nuit, dans la maison de Dieu, à l'office divin et à l'offrande du Saint Sacrifice pour le salut et la rédemption du peuple chrétien et de l'Eglise catholique répandue par le monde.

Ainsi le monastère apparaît comme un foyer de charité et lorsque l'Abbé Ansbert devient évêque de Rouen (685), il apporte à sa nouvelle fonction le même esprit. « Il s'appliquait à gouverner par l'amour plutôt qu'à dominer par la crainte. Dès qu'il fut monté au degré pontifical, son premier souci fut la concorde et son principal travail : garder inviolable l'affection fraternelle, si bien que nul ne peut dire assez pleinement quelle charité il répandit sur tous ».

Si Charlemagne (768-814) réussit une première ébauche de l'Europe de l'Elbe à la mer du Nord, il y sera puissamment aidé par l'ordre monastique qui a tissé tout un réseau de monastères qui, du nord au midi, échangent entre eux les hommes, les manuscrits, les expériences. A travers la diversité des dialectes celtiques, romans et tudesques ils ont une même langue de communication : le latin. Un même style de vie, une même morale et une même liturgie, donnés comme modèle à tant de peuples divers, les amènent à communier dans une même foi et adopter, peu à peu, les mêmes mœurs. Dans les conseils du Grand Empereur d'Occident, on remarque des moines venus de toute l'Europe, des Francs, tels que Roland et Guillaume de Toulouse, Eginhard et Angilbert ; des Anglo-saxons comme Alcuin ; des Bavarois, Sturm, abbé de Fulda, Leidrad, archevêque de Lyon, Arn, archevêque de Salzbourg ; des Espagnols, tel Théodulf, abbé de Fleury-Saint-Benoit, puis évêque d'Orléans ou des Italiens comme Paulin d'Aquilée et Paul Diacre. On ne peut discuter les initiatives prises dans le domaine de la liturgie et de la théologie par ce souverain laïc. Elles tendaient à unir les peuples européens par une même foi, une même manière de prier et de chanter la messe et une même catéchèse. Il veille à ce que la doctrine catholique, dogme, morale, et conception chrétienne de la vie, soit exactement fixée par des conciles qu'il préside et enseignée au peuple par un clergé qu'il veut édifiant et instruit. Pour cela les moines seront ses efficaces auxiliaires. Un des meilleurs historiens de ces temps, Ferdinand Lot, pourra écrire : « L'empreinte aura été si forte qu'au sein de chacun des Etats (qui vont se former après la mort de Charlemagne) subsisteront dans les institutions, dans le droit, dans l'organisation ecclésiastique et dans la culture, assez d'éléments communs pour qu'une civilisation européenne, puisse se maintenir au haut moyen-âge. Cette

civilisation européenne, c'est le règne de Charlemagne qui l'a rendue possible ». L'ordre bénédictin en fut le précurseur et l'auxiliaire.

L'Abbaye de Fontenelle-Saint-Wandrille, avec l'Abbé Gervold (787-805), celle de Centule-Saint-Riquier, avec Angilbert (790-817), Fleury-Saint-Benoît avec Théodulfe (798-821), Ferrière et Marmoutier avec Alcuin (735-804), comme en Germanie Fulda, Reichnau, Salzbourg, en Suisse, Saint-Gall, en Italie, Bobbio et le Mont-Cassin, en Angleterre, Yarrow, Ripon, Malmesbury et cent autres connaissent alors une éclatante prospérité et constituent, avec des centaines de moines en chacune, des foyers fervents de culture et de civilisation mais plus encore de vie spirituelle et de charité agissante. C'est par eux que s'éduquent les populations encore frustes qui composent l'Europe carolingienne.

Comme l'a écrit un historien anglais, J.S. Brewer, « si les hommes savent comment exploiter une ferme, drainer, cultiver la terre d'une manière scientifique ; s'ils savent comment on peut construire des collèges et entretenir sans désordre des maisons considérables ; s'ils ont appris à estimer l'économie, la ponctualité et la diligence ; si les menues obligations de la vie sociale, les lois non-écrites du respect mutuel, de la bonne éducation et de la politesse se sont développées parmi les hommes, elles proviennent toutes des monastères car leur discipline s'étendait aux plus élevés aussi bien qu'aux plus humbles devoirs de l'homme comme s'ils étaient tous unis par un lien indissoluble ».

Avant d'être, comme il le fut réellement pendant des siècles, notamment au IX^e et au XII^e, une école de belles lettres latines, d'érudition, de médecine et de science, de philosophie et de théologie, le monastère fut d'abord un modèle de vie réglée, laborieuse, créatrice de bien-être humain et de progrès des arts et des techniques du bâtiment, du fer, du bois, des métaux précieux, comme de l'élevage et de l'agriculture. « Chacun apprit la leçon de son métier particulier de ces sociétés d'hommes bien élevés et instruits qui, tour à tour, prenaient la truelle ou conduisaient la charrette d'engrais et se montraient adroits et habiles aussi bien à la cuisine, la brasserie et le fournil, dans l'atelier et dans les champs, qu'ils l'étaient dans l'enluminure des manuscrits, la musique chorale, la peinture des vitraux ou l'érection d'un campanile ».

Après Charlemagne et Louis le Pieux, la division de leurs fils va ruiner l'unité un moment réalisée. La décadence de l'autorité qui s'en suit encourage les Vikings dans le Nord, les Slaves et les Hongrois à l'Est et les Sarrasins dans le Midi à piller les richesses accumulées par la vigoureuse administration carolingienne.

De 840 à 910, les vallées de la Seine, de la Loire et de la Garonne comme celle de la Meuse et de l'Escaut voient surgir les drakkars noirs ou blancs des pirates nordiques. Les abbayes flambent et les moines s'enfuient, quand ils ne sont pas massacrés avec les populations qui s'abritent à l'ombre du monastère. Saint-Wandrille, Jumièges, Saint-Ouen, jusqu'à Saint-Germain-des-Près, à Paris, sont pillés, brûlés, rasés. Dans le midi, les Sarrasins ravagent le littoral, Lérins, Saint-Victor de Marseille, Saint-Pons de Nice. Par la vallée du Rhône ils iront piller jusqu'à Saint-Gall.

Un jour vient où le pillage ne paie plus. Des résistances s'organisent, comme à Chartres, le 20 juillet 911, où les Normands laisseront sur le

terrain six mille cadavres des leurs. Rollon conclut la paix à Saint-Clair-sur-Epte, en octobre 911. Après avoir saccagé les abbayes, les nouveaux ducs de Normandie vont s'employer à les reconstruire avec les moines revenus de leurs lointains refuges. Bien plus, Richard I^{er} (943-996) prendra l'initiative, en 965-966, de remplacer au Mont-Saint-Michel des chanoines peu édifiants par des moines de Saint-Wandrille déjà restaurée.

*
**

III — La Rénovation des Abbayes normandes

La rénovation des abbayes normandes par les ducs de Normandie nous est connue avec précision par l'opuscule de Robert de Torigny. En voici l'essentiel. « Alors que Rollon surpris par la mort n'avait pu restaurer aucun des monastères normands, son fils Guillaume Longue Epée reconstruit Jumièges. Après lui, le duc Richard I^{er} restaure Saint-Ouen de Rouen, le Mont-Saint-Michel et fonde la Trinité de Fécamp dont le gouvernement sera confié à l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Guillaume de Volpiano. Richard II restaure intégralement Saint-Wandrille, Saint-Taurin d'Evreux, cependant que son épouse Judith fonde, à Bernay, un monastère de femmes. Son fils Robert construit Cerisy-la-Forêt et Guillaume le Conquérant, à Caen, l'Abbaye aux Hommes et l'Abbaye aux Dames. A son lit de mort, le 9 septembre 1087, à Saint-Gervais de Rouen, le duc de Normandie devenu roi d'Angleterre tint à faire cette déclaration : « Autant qu'il a été en moi, j'ai confié le gouvernement de l'Eglise au plus digne. C'est ce que je peux prouver par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, par Anselme, abbé du Bec, par Gerbert, abbé de Fontenelle, par Durand, abbé de Troarn et par plusieurs autres docteurs de mon royaume... Avec le concours de Dieu, 9 abbayes de moines et une de moniales, fondées en Normandie par mes pères et, par mes soins, reçu l'accroissement et se sont glorieusement embellies des dons considérables que je leur ai faits. Depuis que je gouverne le duché, 17 couvents de moines et 6 de religieuses ont été bâtis, l'office divin s'y fait journellement avec pompe et d'abondantes aumônes y sont distribuées pour l'amour du Roi suprême. C'est ainsi que la Normandie se trouve munie de forteresses, où les mortels apprennent à combattre contre les démons et les vices de la chair. Par l'inspiration de Dieu, j'ai été le créateur ou le fondateur de ces maisons, leur protecteur fervent et leur bienveillant ami. J'ai confirmé avec bonté en Normandie et en Angleterre, toutes les concessions de terres et autres revenus que les grands de mes Etats ont fait à Dieu et à ses saints pour le salut de leur âme ».

Lorsque son cercueil sera déposé à l'Abbaye aux Hommes de Caen, il sera escorté par les Abbés du Bec-Hellouin, de Fécamp, de Saint-Wandrille, de Jumièges, de Saint-Evroult, de Saint-Pierre-sur-Dives, de Troarn, de Séz, de Saint-Ouen de Rouen et de Bernay. C'est dire combien les abbayes normandes ont été associées à l'œuvre de reconstruction et de civilisation accomplie par les ducs de Normandie du X^e au XII^e siècle. Il suffit pour s'en rendre compte d'évoquer les noms de Lanfranc,

de Saint-Anselme, de Guillaume de Volpiano et de Robert de Torigny. Sur les quatre, trois nous sont venus de la Vallée d'Aoste ou du Piémont. Les uns et les autres sont des hommes de vaste culture. Ils ne sont pas seulement des théologiens et des philosophes. Ils s'intéressent à l'histoire, aux sciences naturelles, à la médecine et à l'astronomie. Ils sont aussi d'excellents bâtisseurs et des hommes de gouvernement attentifs aux besoins de leurs moines et à la bonne gestion du patrimoine monastique.

Le périple accompli par Guillaume de Volpiano met en valeur la dimension européenne de l'ordre bénédictin à cette époque qui fut celle de l'an mille. Né à Volpiano, dans la vallée du Pô, le jeune Guillaume s'engage précocement dans la vie monastique à Locedia, puis, désireux d'une plus stricte discipline, il passe au monastère de Saint-Michel de la Chiusa. C'est là que saint Maieul, abbé de Cluny, vient l'associer à la réforme clunisienne qui va s'étendre à 2 000 monastères en Europe. En 990, Guillaume de Volpiano, après un stage à Cluny même, se voit confié la réforme de Saint-Bénigne de Dijon dont il est ordonné Abbé. C'est là que Richard I puis Richard II, ducs de Normandie, soucieux d'établir dans les monastères normands la discipline bénédictine en vigueur à Cluny, viennent lui demander de prendre la main le monastère de la Trinité à Fécamp. De là, il va étendre la réforme clunisienne à une trentaine de monastères qui constituent, sous sa direction, une véritable fédération monastique dans laquelle se rencontrent les abbayes de la Trinité de Fécamp, le Mont-Saint-Michel, Saint-Germain-des-Près à Paris, Saint-Faron à Meaux, Saint-Bénigne à Dijon, Jumièges et Saint-Ouen de Rouen, Fructuaria en Piémont. L'ensemble ne compte pas moins de 1 200 moines. C'est dans la mouvance de Guillaume de Volpiano que les abbés du Mont-Saint-Michel, entre 1023 et 1058, édifièrent la basilique romane et le monastère du Mont-Saint-Michel, probablement avec les maîtres d'œuvres qui avaient restauré Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Michel de la Cluse, Jumièges et Fécamp.

Un siècle plus tard, l'abbé du Mont-Saint-Michel était Robert de Torigny. Formé à la régularité monastique au Bec-Hellouin, dans le sillage de Lanfranc et de saint Anselme, il en fait bénéficier les moines du Mont-Saint-Michel. De 40, leur effectif va passer à 60, au cours de son gouvernement abbatial. Il met en ordre les archives du Mont, mais surtout l'administration du domaine que vont accroître les libéralités d'Henri II Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, et, de son épouse Aliénor, duc d'Aquitaine mais, de surcroît, roi d'Angleterre. Il veille aussi à la tenue de la bibliothèque qu'il enrichit de 140 volumes nouveaux, mais également d'une *Chronique* qui utilise et complète celle de Sigebert de Gembloux. Enfin, il achève l'abbatiale par la construction de deux tours encadrant son porche et complète les bâtiments monastiques par une infirmerie, une hôtellerie et un cellier.

On voit par là comment une abbaye comme celle du Mont-Saint-Michel jouait un rôle considérable dans la vie d'une province, au temporel comme au spirituel. Elle est un foyer de prière mais également de culture et de civilisation. Elle s'insère dans le réseau complexe des liens féodaux mais demeure, avant tout, une cellule vivante de l'Eglise universelle.

Des jours viendront où la prospérité matérielle des abbayes et la puissance de leurs abbés exciteront l'envie des pouvoirs laïcs. La paix, la régularité, l'indépendance des monastères seront gravement compromi-

ses par l'institution de la « commende » transférant à des laïcs ou à des séculiers les revenus de l'abbaye et, par autant, une part de sa gestion. Il arrivera aussi qu'un abbé commendataire conseillé par un Cardinal de Bérulle introduise au Mont-Saint-Michel, en 1622, la réforme de Trappistes. Elle renouvelait, au XVII^e siècle, le mouvement de retour à la théologie et d'active collaboration à l'œuvre historique de Mabillon et des moines de Saint-Germain-des-Près.

Il en va de même de la plupart des abbayes normandes, y compris celle de Soligny, où l'abbé de Rancé inaugure la réforme cistercienne des Trappistes. Elle renouvelait, au XVII^e siècle, le mouvement de retour à la primitive observance dont l'abbaye de Savigny avait été, au XII^e siècle, le foyer rayonnant sur 31 filiales.

La vitalité de l'ordre bénédictin qui, dans la France d'aujourd'hui, compte une centaine de monastères d'hommes ou de femmes, n'est-ce pas, comme Mgr Guyot le disait du Mont-Saint-Michel, « un signe de Dieu sur la terre des hommes » ?

EXPOSE DE M. L'INSPECTEUR GENERAL FROIDEVAUX

(extraits)

Il peut paraître délicat de parler des travaux en cours ou prévus dans un proche avenir, à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, alors que les crédits alloués à cette fin sont actuellement très modiques, à tel point qu'on ignore s'il sera possible de maintenir, en permanence, la petite équipe d'ouvriers spécialisés qui travaille depuis de nombreuses années, lentement, peut-être, mais sûrement et avec beaucoup d'efficacité.

Restaurer c'est, bien sûr, conserver, mais il ne faut pas seulement consolider ce qui est, car l'état actuel n'est pas toujours séduisant.

Au Mont-Saint-Michel, les rigueurs du climat, l'hygrométrie élevée, les brumes et les embruns exercent une influence sournoise, attaquant gravement les maçonneries...

Depuis 1966, on a repris les murs extérieurs au Nord de l'Abbaye Romane et ceux de la Merveille : on a pu, ainsi, éviter des effondrements subits et imprévisibles.

De tels travaux permettent toujours des découvertes intéressantes : c'est ainsi que la datation probable du rez-de-chaussée de la Merveille faite par M. Michel NORTIER s'est trouvée confirmée par l'analyse des mortiers et le caractère de l'édifice, tel qu'on l'a découvert.

La restauration du mur Nord de l'Abbaye Romane a permis de reconnaître les divers confortements apportés après le XII^e siècle ; les dispositions intérieures du bâtiment d'angle (Infirmerie) ont pu être précisées ; on a découvert les installations sanitaires de l'Abbaye, fort complètes et perfectionnées.

Les actions entreprises sur le mur Sud de l'Abbaye Romane (en dessous de la Terrasse de l'Ouest), mur contigu au Saut Gautier, ont permis la reprise de la Chapelle Saint-Etienne qui a, maintenant, retrouvé sa signification, notamment grâce aux « Amis du Mont » qui ont offert une « Piéta » rappelant que c'était la chapelle des morts, contiguë au cimetière des moines, cimetière qui se trouvait à l'emplacement actuel de la grande roue : dans un proche avenir une plaque rappellera la destination de ce lieu.

La partie du Monastère Roman, à l'angle Sud-Ouest, est assez énigmatique : on sait que Robert de Torigni prolongea l'Abbaye vers l'Ouest pour y installer une porterie et sa propre cellule de travail ; au Sud, il y accola un autre bâtiment pour y placer l'infirmerie (partie haute) et une salle d'accueil (partie basse).

On va maintenant pouvoir connaître la vie du Monastère à la fin de l'époque Romane ; en outre la reprise des maçonneries anciennes va permettre de faire disparaître les contreforts, édifiés au XIX^e siècle, qui sectionnent le mur subsistant et le défigurent.

L'an prochain, le bâtiment devrait pouvoir « se lire » comme une œuvre d'architecte.

Il est nécessaire de faire comprendre aux visiteurs la corrélation qui existait entre l'édifice et la vie qui l'animait : l'action de l'Administration des Monuments Historiques est orientée en ce sens.

Pour l'avenir, on envisage de rendre au tour du chœur de l'Eglise abbatiale son ampleur actuellement dénaturée : le dégagement des premières piles rendra leur volume initial aux deux premières chapelles latérales.

Il est également prévu de mettre en place, dans la Salle des Hôtes de la Merveille, un pavage en terre cuite vernissée, ce qui rendra à ce lieu couleur et chaleur : les documents anciens font d'ailleurs état d'un tel dallage.

Il faut noter, enfin, que des travaux récents ont permis de rendre à la Chapelle de la Madeleine son aspect d'origine.

Une présentation d'objets mobiliers appropriés aux divers locaux de l'Abbaye est éminemment souhaitable : elle atténuera la nudité des salles qui déçoit le visiteur et permettra à celui-ci de mieux concevoir ce qu'était la vie médiévale.

Les Monuments Historiques ne doivent pas seulement conserver le patrimoine qui leur est confié, comme le mauvais serviteur qui avait enfoui son trésor ; leur rôle est de le faire fructifier afin que ce haut lieu de l'Esprit qu'est le Mont-Saint-Michel soit manifesté dans tout son éclat et qu'il rayonne à la face du plus grand nombre.

Et si on allait au Mont-St-Michel ?

par M. Hubert GRISON, guide-conférencier au Mont

Aujourd'hui, c'est décidé, nous allons au Mont-Saint-Michel. Chaque année en vacances, je l'aperçois, en traversant Avranches en voiture et jamais je n'ai fait les quelques kilomètres qui nous en séparent. Sans doute avais-je peur de la foule, de la chaleur, peut-être du monument lui-même, de sa taille. En tout cas, ce matin nous partons tous les quatre, partagés entre la curiosité et l'appréhension j'ai fait subir hier aux deux enfants un cours d'histoire de France, qui les a d'ailleurs médiocrement intéressés, afin de les préparer de mon mieux au choc culturel qui les attend.

Le trajet est bref, voici déjà Pontorson et en sortant d'un virage, le Mont apparaît, nous l'apercevons au bout de la route, dressé derrière un rideau d'arbres. Le passage sur la digue est superbe, nous n'arrivons pas à tout regarder, il faudrait s'arrêter, prendre une photo pour être sûr de ne pas le perdre mais la file des voitures derrière commence à s'impatisser, il faut avancer. Voilà les derniers mètres, on nous fait signe de passer à droite, c'est l'entrée d'un parking établi sur la grève. Bien sûr, il faut payer, c'est un premier contact un peu matériel, mais tant pis, la première émotion vaut ces quelques francs. Ça y est, nous sommes garés, nous sommes au Mont-Saint-Michel ! A peine descendus de la voiture, nous nous retrouvons au milieu de toute une série de gens arborant des tenues variées, rougis par le soleil et parlant des langues étrangères, tous armés d'appareils photos, de caméras, de jumelles, qui entrent en action aussitôt. Nous suivons le mouvement et pénétrons dans la première cour, où trônent deux énormes canons, remplis de papiers de bonbons, de paquets de cigarettes vides et d'emballages de chips. Il commence à y avoir pas mal de monde, nous prenons les enfants par la main et après être passés sous une porte fortifiée, nous nous retrouvons dans le village. Là, il semble qu'il n'y ait que des magasins de souvenirs, les murs des maisons ruissellent d'assiettes en cuivre, de trompettes en plastique, de têtes de mort servant de cendrier, etc. Evidemment, nous sommes un peu surpris, mais le flot humain qui nous a maintenant happés, nous pousse en avant et il faut marcher. La rue se rétrécit en montant, il y a de plus en plus de monde, il faut tenir les enfants bien serrés pour qu'ils ne se perdent pas. Tiens, il y a une petite librairie, là, sur la gauche ? Nous n'avons guère le temps de nous y attarder, car nous sommes propulsés plus loin par la foule. La bousculade se fait plus intense et les enfants commencent à avoir peur, il faudrait s'extraire d'ici. Nous montons, toujours poussés par derrière, on entend à droite et à gauche les sollicitations des vendeuses de souvenirs ou à moins que ce ne soient des employés de restaurant. Il y a trop de bruit pour le savoir, il faut avancer. Ah ! Enfin la rue s'élargit, il y a même une église là, sur la gauche. Nous irons sûrement tout à l'heure, pour le moment notre but est l'abbaye. Il y a moins de bruit maintenant, moins de monde aussi et nous découvrons l'énorme abbaye au-dessus de nous, effrayante derrière ses murailles. Nous grimpons l'escalier, un peu essoufflés et un peu secoués par ce bain de foule. Des petits

paquets de touristes en maillots de corps sont assis sur les marches, l'air absent, entourés de boîtes de bière et de cartes postales, insensibles aux gens qui vont et qui viennent en les frôlant, insensibles à tout. Nous y sommes enfin, il ne reste qu'à prendre les tickets. Tiens, pourquoi deux prix ? Ah, c'est expliqué sur les panneaux ? Mais je n'ai vu aucun panneau ? ... Si, ils existent, cette dame avait raison. Visite guidée ou visite conférence. Essayons la visite conférence, j'espère seulement qu'on se promènera dans l'abbaye, qu'on ne restera pas assis sur une chaise à écouter un cours ? C'est bien cher, mais ce sera très bon pour les enfants. Et puis, il y a l'escalier de dentelle, il paraît que c'est une finesse prodigieuse, il faut voir cela. Comment les enfants au-dessous de 14 ans payent place entière ? Enfin, allons y tout de même.

Nous sommes dirigés vers l'aumônerie, c'est tout de suite là. Les enfants se ruent vers les maquettes, c'est une bonne idée d'en avoir installé à cet endroit. Il y a même une buvette. Attendons le départ de la visite. Justement, voilà quelqu'un armé de clés gigantesques, ce doit être le Conférencier. Je l'entends pousser des cris, sans doute appelle-t-il ses visiteurs, mais il y a tant de brouhaha que nous avons du mal à comprendre ce qu'il dit. Nous nous approchons, c'est bien lui. Il paraît que nous serons assez peu nombreux, tant mieux, nous serons plus tranquilles. Nous franchissons une grille à laquelle quelques pauvres chiens sont attachés, hurlant en chœur en attendant leurs maîtres. Nous montons maintenant le Grand Degré, il fait chaud, et tout à coup, nous nous retrouvons au milieu d'un grouillement humain invraisemblable, entassé sur une petite plate-forme à l'entrée de l'église abbatiale. Tous ces gens piétinent, attendent devant la porte fermée, s'impatientent, protestent parfois. Ils ont payé, pourquoi ne les laisse-t-on pas entrer ? Et personne pour leur expliquer que l'église est déjà pleine, qu'il faut attendre qu'elle se vide, qu'ils n'attendront pas trop longtemps. Il y a même des bébés au milieu de cette cohue, ainsi que de tous petits enfants dont les parents s'indignent qu'il n'y ait pas la moindre garderie de prévue. Enfin, notre Conférencier est là. Tiens, non, il a disparu. Le revoilà, à la porte de l'église, il nous fait entrer, nous passons au milieu d'une haie de visiteurs qui s'écartent de mauvaise grâce, ulcérés de ne pas figurer parmi les élus. Nous passons sur une grande terrasse et la visite commence. Je vois un peu plus loin un guide en uniforme qui parle de la baie à un groupe énorme, il doit y avoir au moins 150 personnes. L'église se vide par un bout et se remplit par l'autre : jamais je n'ai entendu tant de bruit dans une église. Nous nous promenons dans des salles imposantes, nous suivons des couloirs étroits, rencontrons des gens qui se sont perdus et qui cherchent à sortir, d'autres qui s'esclaffent bruyamment, j'en ai même vu deux qui faisaient des graffitis sur les pierres. Il n'y a donc personne pour les en empêcher ? Nous arrivons dans le cloître, voilà déjà plus d'une heure et demie que nous nous promenons dans l'abbaye, en changeant sans cesse de lieu et d'époque. Le cloître était l'endroit du silence, de la promenade et de la méditation, nous dit-on. C'est sûrement vrai, mais il faut beaucoup d'imagination pour arriver à revivre cette expérience des moines, le cloître est plein à craquer, il faut attendre avant de pouvoir y circuler, la voix du guide qui nous précède s'efforce de couvrir celle des visiteurs et celle des trompettes de plastique provenant des magasins du village. Enfin le cloître se vide, ça y est, nous allons pouvoir goûter au charme émouvant des galeries, du jardin et du ciel. Nous sommes seuls. Non, voilà un autre groupe de cent personnes. Il faut laisser la place. Après avoir regardé le Réfectoire des moines, coincés derrière des cordes qui interdisent d'y circuler (pourquoi ? on ne sait pas très bien), nous descendons par un escalier terriblement

escarpé, heureusement éclairé mais malheureusement dépourvu de rampe, ce qui n'est pas sans poser de gros problèmes aux personnes âgées qui ont bien du mal à descendre. C'est maintenant la fin de la visite, nous sommes dans le Cellier, au milieu d'objets hétéroclites, posés par terre sans ordre et sans explications, ignorés ou abîmés par les visiteurs qui déferlent. C'est bien dommage de voir ces moulages ou ces photos traités de la sorte, le Conférencier nous en a parlé, tout cela est pourtant directement en rapport avec l'histoire du Mont ? ... Il y a là une dame congestionnée qui se trouve mal, tout le monde s'agite en tous les sens, il faudrait un médecin. Renseignements pris, il n'y en a pas de prévu, c'est le Prieur actuel du Mont qui doit assurer les premiers secours, disposant pour ce faire d'un brancard sans doute récupéré dans les surplus américains de la dernière guerre. Ainsi, il y a toujours un médecin de garde pour la moindre représentation théâtrale réunissant cent ou deux cents personnes et il n'y en a même pas pour un lieu en accueillant chaque jour plusieurs milliers ? Espérons qu'il ne se passera jamais rien de grave à l'Abbaye.

Pour terminer dignement ce périple à travers plus de mille ans d'Histoire, je voudrais acheter un ouvrage à lire tranquillement chez moi, mais que choisir ? La librairie de l'Aumônerie me paraît très bien fournie, la dame qui officie derrière le comptoir nous renseigne très aimablement sur les livres présentés, mais comment se fait-il que les ouvrages dont on nous a parlés au cours de la promenade ne soient pas tous là ? J'aurais aimé me procurer le livre du Père RIQUET, il est épuisé et n'est pas réédité. J'aurais aussi aimé trouver le texte de la Règle de saint Benoît, dont on nous a beaucoup parlé, mais il n'y en a pas. Rien également sur l'ordre bénédictin ? ... J'arrive pourtant à choisir plusieurs ouvrages, qui m'ont l'air d'ailleurs excellents, il paraît que ce sont certains Conférenciers de l'Abbaye qui les ont écrits... Nous ne pouvons nous empêcher avant de partir, de regretter de ne pas avoir pu retrouver notre Conférencier et les autres visiteurs qui l'auraient souhaité dans une salle quelconque, pour pouvoir s'asseoir, discuter du Mont, regarder peut-être d'autres images et poser encore d'autres questions. Les enfants en ont posé beaucoup, il leur en reste autant. Il paraît que bientôt une salle sera aménagée pour cela : tant mieux ! ce sera une raison supplémentaire pour revenir.

Voilà, c'est déjà fini, il ne nous reste plus qu'à redescendre vers le village et nous entendons en chemin les commentaires animés de tous les gens qui s'en vont, leurs airs et leurs regrets parfois. Nous saisissons au passage des phrases où nous distinguons pêle-mêle l'admiration pour le monument, le nombre excessif de visiteurs au sein d'un même groupe, l'absence de toilettes dans l'abbaye (! ...) et aussi le regret que rien ne soit fait pour les petits, qui ne voient rien bien souvent, étant trop petits, et n'entendent rien non plus, étant noyés dans la masse bruyante quand l'abbaye est pleine. Nous avons entendu parler d'un projet les concernant, peut-être l'année prochaine sera-t-il prêt ? En tous cas, nous, nous serons là.

H. GRISON

Association des Amis du Mont-St-Michel

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 avril 1980

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel a eu lieu dans les salons de l'Hôtel Lutétia à Paris ; le 21 avril 1980, à 18 h. 30.

Le Conseil d'Administration était représenté par son Président, M. Joseph LE CLERC, ses deux vice-présidents, le R.P. RIQUET et M. REULOS et par ses membres, M. Y.M. FROIDEVAUX, le R.P. de SENNEVILLE et M. LE MAROIS. M. JOZEAU-MARIGNÉ s'était excusé.

Indépendamment des membres du Conseil d'Administration déjà cités composant le Bureau, celui-ci était complété par la présence de son secrétaire général, Mme ABADIE et de son trésorier Mlle FERRY.

Le président ouvre la séance à 18 h 30 et propose l'adoption du procès-verbal de la précédente assemblée qui a eu lieu le 21 mars 1979 paru dans le bulletin n° 84. Le procès-verbal est adopté.

Le président informe l'Assemblée de la situation financière de l'Association préparé par le trésorier Mlle FERRY.

Cette situation est exposée en détail dans le présent bulletin.

Le président fait un exposé sur l'état des pourparlers concernant le financement et la mise en route des travaux ayant pour but le désensablement de la baie. Il rend compte de la réunion de travail organisée au Mont-Saint-Michel par M. Michel d'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, le 11 mars dernier, réunion qui avait été décidée par le Ministre, lors du débat organisé par la LIGUE URBAINE ET RURALE sur « Le Maintien du caractère maritime du Mont-Saint-Michel », le 4 février 1980.

Au cours de cette réunion, le Ministre, après avoir rendu hommage aux actions de notre Association depuis de nombreuses années, a annoncé que les premiers travaux commenceront à la fin de l'année 1980 ou au tout début de l'année 1981, et que ces travaux seront financés à 50 % par l'Etat et 50 % par des capitaux privés provenant soit des collectivités locales, départementales ou régionales, soit de dons qui pourraient être faits par de grosses Sociétés industrielles ou commerciales.

Pour atteindre ce but, le Ministre a chargé M. RACINE, Directeur de la « Fondation de la nature », ayant assumé entre autres la responsabilité de l'aménagement du LANGUEDOC-ROUSSILLON, de collecter les fonds nécessaires.

Un débat animé s'engage sur ce sujet dans le but de trouver de la meilleure manière possible, tant sur le plan national qu'international, les fonds nécessaires pour compléter l'aide de l'Etat. Un adhérent demande s'il n'y aurait pas lieu d'intervenir auprès de l'UNESCO en particulier, puisque l'on sait que le Mont-Saint-Michel est inscrit par cette organisation comme un témoignage mondial de la Culture.

Le président enregistre toutes ces suggestions dont il sera tenu le plus grand compte dans les efforts que le Conseil est amené à faire dans ce domaine.

L'ordre du jour étant épuisé, le président, après discussion, fixe au 29 septembre prochain la réunion traditionnelle des Amis du Mont-Saint-Michel, à l'Abbaye.

A l'issue de l'Assemblée générale, Mlle Josèphe JACQUIOT, Conservateur honoraire au musée des Médailles, présenta un remarquable exposé sur les monnaies, médailles, jetons de corporations, etc., représentant saint Michel : un résumé de cette conférence figure dans le présent bulletin.

Le R.P. de SENNEVILLE fit ensuite un bref exposé sur l'année saint Benoît au Mont qui a été inaugurée le 21 mars par une célébration solennelle que présidait son Exc. Mgr WICQUART, Evêque de Coutances, en présence de M. le Préfet de la Manche et des plus hautes autorités du département.

Enfin, M. RACINE exposa suivant quelles modalités la Fondation de la Nature a entrepris de réunir des fonds permettant de compléter la participation de l'Etat, de la Région, du Département et des collectivités locales dans le financement des travaux de désensablement de la baie.

Situation financière année 1979

RECETTES :

Cotisations, intérêts de compte et vente de gravures 20 203,50

DEPENSES :

Impression et envoi du bulletin 8 594,80
Frais de réunions à Paris et au Mont-Saint-Michel 2 460,50
Cotisation au Syndicat d'Initiatives du Mont 150,00
Frais de Boîte postale 111,00
Droits de garde Banque 122,59
Frais divers 2 763,69

14 202,58

« RETABLISSEMENT DU CARACTERE INSULAIRE DU MONT »

Sous ce titre, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie nous a donné le 10 juillet 1980 les informations suivantes :

« Certaines décisions, en cours de mise au point, interviendront dans les prochains jours ; un Comité inter-ministériel a été réuni pour fixer les orientations à prendre.

« La Direction Départementale de l'Environnement de la Manche va recevoir des instructions précises pour entreprendre l'étude d'impact de la démolition des digues et poursuivre l'élaboration des projets d'exécution.

« Le Ministre saisira maintenant très vite les collectivités et organismes locaux.

« Des décisions concrètes interviendront donc très prochainement.

Saint Michel et les Médailles

RESUME

DE LA CONFERENCE DONNEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL DU 21 AVRIL 1980
par Mlle JACQUIOT, Conservateur honoraire au Musée des médailles

Les représentations de l'Archange saint Michel dans la Numismatique, c'est-à-dire sur des monnaies, des médailles, des jetons de corporations, et des méreaux, constituent un nombre important de pièces.

Cependant quelques types de médailles profanes et religieuses, comme quelques exemples de jetons, peuvent donner un aperçu de la survivance iconographique de saint Michel dans la numismatique depuis le XV^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle.

Deux médailles, œuvres du médailleur italien Francesco Laurana, datant du XV^e siècle, évoquent saint Michel. *L'une* commémore la fondation de l'Ordre de saint Michel par Louis XI, le 1^{er} août 1469. A l'avant, le portrait du roi, d'après un dessin du médailleur ; au revers, l'écu de France entouré du Collier de l'Ordre, avec cette légende : SANCTI MICHAELIS ORDINIS INSTITUTOR 1469.

L'autre présente à l'avant le portrait de Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine ; au revers un temple rond avec coupole, surmonté d'une statue de saint Michel. Ce dernier debout, de face, tient la lance de la main droite, tandis que de la gauche il s'appuie sur son bouclier ; à ses pieds le dragon. Cette statue de saint Michel évoque le saint Michel gravé sur les gros d'argent napolitains sous Ferdinand I^{er} et Alphonse II, dont le type était le même que celui de la magnifique statue d'or de saint Michel de l'église de San Angelo de la Pouille.

Ce type de saint Michel, armé de la lance et du bouclier, est celui qui dès la fin du XII^e siècle apparaît en France, notamment dans un manuscrit enluminé du Mont-Saint-Michel, et au portail de Saint-Michel-d'Entraigues en Charente.

La lutte contre le démon, symbolisée par un dragon, conformément aux textes de l'Ancien Testament, prend une valeur particulière au revers d'une médaille de Henri de France, duc d'Orléans, coulée en 1535. A l'avant, le portrait du duc ; au revers, aucune légende, seulement saint Michel qui lutte contre le démon, qui a une tête de lion, et un corps humain. Il s'établit, alors, une sorte de dialogue entre le combattant et le combattu ; ce n'est plus ici l'image traditionnelle de l'archange et du monstre. De même au revers d'une médaille, frappée en 1769, pour commémorer la naissance du Dauphin, saint Michel apparaît en véritable guerrier, armé de la lance et du bouclier timbré des trois fleurs de lis, terrassant un homme ailé, étendu sur une dalle. La scène se passe au centre d'un paysage rocheux ; au second plan des flammes symbolisent l'enfer. Cet enfer qui apparaîtra sous une forme analogue sur des médailles religieuses de saint Michel Archange conducteur et peseur d'âmes.

La série des médailles religieuses, précisément, consacrées à saint Michel Archange est bien différente des très belles médailles évoquées

précédemment. Ce sont des médailles de facture très médiocre, objet de piété, faites pour être portées, ce qui explique leur petite dimension : 19 mm ; 21 mm ; 25 mm ; le plus souvent elles nous sont parvenues en très mauvais état, usées, parce que ayant été très portées.

Un des thèmes les plus fréquemment traité sur ces médailles est celui de saint Michel Archange peseur d'âmes, intervenant au moment du jugement dernier. Cette interprétation de ces représentations, d'un saint Michel peseur d'âmes, a été contestée par Kunstle ; pour lui, on aurait confondu le peseur d'âmes et le conducteur d'âmes. Cependant cette critique a été rejetée étant donné que saint Michel apparaît sur ces pièces avec ses attributs, c'est-à-dire avec la lance, qui parfois est flamboyante, la balance qu'il tient de la main gauche, le bouclier, tandis qu'il terrasse le dragon.

Un autre type de médaille est celui de saint Michel associé à saint Georges ; au revers de la médaille de saint Georges qui fiche sa lance dans la gueule d'un dragon, on voit l'Archange saint Michel, qui fiche la croix papale dans la bouche d'un diable couché à ses pieds. De telles médailles ont été frappées pour montrer la lutte que mène l'Eglise contre le mal dont elle triomphe. Ces médailles de l'Archange saint Michel terrassant le diable avaient encore un autre sens ; elles avaient valeur de talisman protecteur contre la peste, la lèpre, les serpents venimeux.

Enfin, ce type même de médaille est de ceux qu'on retrouve comme médaille de Corporation. Plusieurs corporations, en effet, s'étaient placées sous le patronage de saint Michel Archange ; patronage dérivé de ses attributs : de son épée, de son armure, et de la balance qu'il tenait.

L'iconographie de saint Michel Archange mériterait d'être faite non seulement, d'après les monnaies, les médailles, les jetons, mais encore, d'après les méreaux, ces pièces consacrées, dont certaines étaient réservées aux services charitables, aux églises, ou même à des offices civils. Une telle étude prendrait toute sa valeur si elle était faite en connexion avec les œuvres peintes et sculptées, et avec les représentations de saint Michel dans les manuscrits enluminés.

Josèphe JACQUIOT.



BIBLIOGRAPHIE

Germain BAZIN, Membre de l'Institut,
Conservateur en Chef honoraire du Musée du Louvre.

LE MONT-SAINT-MICHEL

Histoire et Archéologie de l'origine à nos jours, 1933 — A. Picard

Nouvelle édition augmentée et entièrement remise à jour
Hacker — Art Books, New York, 1978

Quelle joie ce fut pour tous les amis, les amants du Mont-Saint-Michel, que de savoir, il y a trois ans environ, que M. Germain BAZIN songeait à rééditer son si bel ouvrage essentiellement d'archéologie, très approfondi, et qui, honnêtement, courageusement, et à plusieurs reprises, prenait position contre certaines assertions d'Emile Edouard CORROYER, certaines certitudes de Paul GOUT.

Germain BAZIN, plus d'une fois, s'y laissait aller à son goût « des réflexions très frappées, un tant soit peu généralisées », comme le disait Michel NORTIER, Conservateur à la Bibliothèque Nationale, dans sa *Bibliographie Générale* (1967). Et ce n'était pas pour déplaire.

Peu de comptes rendus avaient été donnés : M. l'Inspecteur Général J. VERRIER en fit une recension attentive dans le *Bulletin Monumental* de 1935, p. 128-130, ainsi que M. de GINGATZ dans les *Annales du Mont-Saint-Michel*, mars 1935, p. 56-59. Louis BRÉHIER en parle également dans le *Journal des Savants*, nov. déc. 1937, p. 277-278. C'était bien, c'était peu.

N'oublions pas non plus qu'une partie notable de l'édition avait été détruite lors d'un bombardement pendant la dernière guerre. Cet ouvrage était donc devenu très rare, difficile même à trouver dans les bibliothèques.

Que de raisons pour publier à nouveau ces pages magistrales dans leur forme originale certes, mais avec une nouvelle préface, où M. Germain BAZIN, lui-même, indiquerait les éléments nouveaux, historiques et archéologiques, mis au jour depuis 1935 et qui sont en mesure de modifier la chronologie de la Merveille.

Notre bulletin ne pouvait que se faire l'ardent propagandiste de cet ouvrage irremplaçable et exemplaire.

Editeurs : A. & J. PICARD
82, rue Bonaparte - 75006 Paris.

B. de S.

COTISATION

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents actuellement inscrits.

Certains d'entre eux ne sont pas à jour de leurs cotisations : nous les remercions de « se mettre en règle » au plus tôt.

L'Assemblée générale du 22 mars 1977 a porté les cotisations :
— de membre adhérent à : 30 F par an,
— de membre bienfaiteur à : 60 F par an.

Nous insistons auprès de nos adhérents pour que, non seulement ils acquittent régulièrement leurs cotisations, mais pour que, comme nous ne cessons de le leur demander, ils nous aident à augmenter l'effectif de notre Association en recrutant de nouveaux membres : dans ce but, nous joignons à chaque exemplaire du présent bulletin 4 feuilles d'adhésion.

Appel aux Amis du Mont

Pour répondre au vœu maintes fois exprimé par M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX, notre Association voudrait se procurer un très beau Christ destiné à la chapelle Saint-Etienne qui avec la Piéta déjà mise en place rappellerait la destination de ce lieu : c'était la Chapelle des morts.

Nous recherchons également une statue de sainte Madeleine pour la chapelle dédiée à cette sainte et maintenant restaurée.

C'est pourquoi nous rappelons qu'une souscription exceptionnelle est ouverte afin de nous permettre de faire face à ces dépenses.

Nous remercions, par avance, tous ceux qui répondront à notre appel et les prions de bien vouloir nous faire parvenir leurs dons par chèque bancaire ou virement postal en précisant bien quelle en est la destination.

Réunion 1980 au Mont-Saint-Michel

La réunion traditionnelle au Mont aura lieu le lundi 29 septembre 1980, sous la présidence de M. Y. BENTEGEAC, Préfet de la Manche.

La convocation est annexée au présent bulletin.

VENTE DE DOCUMENTS

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous rappelons l'information déjà donnée à ce sujet.

Les archives de l'Association ayant été répertoriées et classées dans les locaux que l'Administration des Affaires culturelles et l'Abbaye ont bien voulu mettre à notre disposition, il est apparu que nous disposons d'un certain nombre de gravures, jadis réalisées par M. VOISIN, secrétaire général de l'Association, ainsi que d'exemplaires disponibles de certains bulletins.

Il a été décidé que, dans la mesure des possibilités, ces gravures et ces bulletins pourraient être cédés *exclusivement* aux Amis du Mont-Saint-Michel aux conditions suivantes :

| | | |
|----------------------------------|----------------|----------|
| — gravures | (l'unité) | 100,00 F |
| — bulletins : | | |
| - antérieurs à 1939 | (pièce) | 20,00 F |
| - parus entre 1939 et 1960 | (pièce) | 10,00 F |
| - postérieurs à 1960 | (pièce) | 5,00 F |

Les adhérents, désirant se procurer gravures ou bulletins, sont priés d'écrire aux « Amis du Mont-Saint-Michel » - Boîte postale n° 9 - 50116 Le Mont-Saint-Michel.

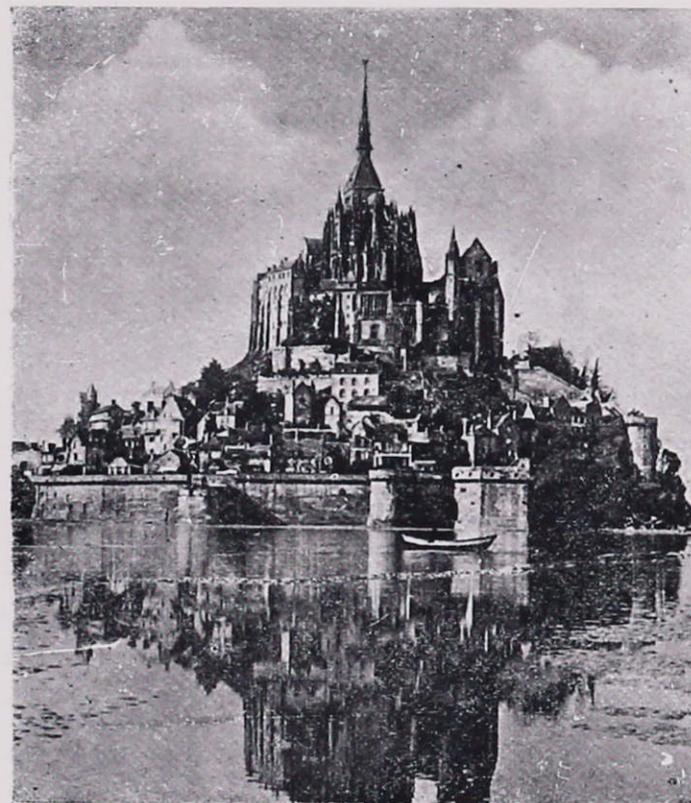
EXPOSITION SAINT BENOIT

Depuis quelques jours, les visiteurs de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel peuvent, à l'issue de leur visite, découvrir dans le Cellier de la Merveille, une exposition consacrée à l'Année saint Benoît.

Œuvre de la Communauté religieuse qui, depuis plus de onze ans, vit à l'Abbaye, y prie et y accueille, selon les traditions séculaires de l'Ordre de saint Benoît, et donc de celles de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, cette exposition essaie de transmettre un peu de ce prestigieux message, toujours actuel d'ailleurs.

Dix grands panneaux présentent successivement la vie de saint Benoît, Patriarche des Moines d'Occident et Patron de l'Europe, sa Règle, l'histoire de son Ordre, sa diffusion dans le monde et spécialement en France aux XIX^e et XX^e siècles, et les fondations récentes. Photographies, cartes, tableaux chronologiques aident à visualiser cet immense effort. Puis les dimensions personnelles, économiques, sociales et symboliques du monachisme sont présentées aux visiteurs, à travers des textes et des photographies. Celles-ci viennent de tous les horizons, mais principalement de cette vie, un peu inconnue du grand public, et qui pourtant continue à animer la vieille Abbaye.

Cette exposition est la conclusion logique — et combien vivante — de la visite de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.



Imp. ARNAUD-BELLEE

8. rue Tancrede

50200 COUTANCES

3^e trimestre 1980